

Discours de Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement associatif

Prononcé à Nancy le 14 février à l'occasion de la signature de la charte d'engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations

Monsieur le premier ministre,
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les élus et les représentants des collectivités territoriales,
Mesdames et messieurs, chers amis,

Notre pays ne va pas bien. Les associations sont en première ligne pour observer et faire face aux inégalités et aux injustices les plus criantes. Elles sont là quand le décrochage scolaire ou la maladie remettent en cause toute une vie. Elles sont là quand un licenciement ou une séparation vous ruinent en même temps qu'ils vous isolent. Elles sont là pour aider vos enfants à grandir et vos parents à vieillir. Ce faisant, elles savent que, pour résister et se redresser, notre pays manque, surtout, cruellement, de confiance. Anxieux, sommé de réussir sa vie, l'individu contemporain ne craint rien plus que de dépendre d'un autre. Il est emporté dans une vie de compétition. Ce qui représente davantage de liberté et de choix pour quelques uns, s'apparente à plus de servitudes et de frustrations pour les autres.

Le mouvement associatif a les pieds sur terre. Le réalisme est notre culture. Et pourtant, il n'y a pas d'autre option que l'optimisme et la détermination dans l'engagement. Alain disait, « on ne donne que l'espoir que l'on a ». Ce pourrait être notre devise.

Monsieur le premier ministre, nous avons appris, ce matin, que vous aviez bien voulu faire de l'engagement associatif la grande cause nationale pour l'année 2014. Permettez-moi de vous en remercier et d'exprimer notre gratitude aussi, à madame la ministre chargée de la vie associative qui nous a apporté son soutien.

Retrouver le sens du progrès, c'est d'abord une question de volonté. Nous connaissons les atouts de notre pays, qui sont nombreux. La France dispose d'infrastructures parmi les plus remarquables au monde. Même s'il produit trop d'inégalités et n'a pas su encore se refonder, notre système scolaire et universitaire conduit la plupart à un haut niveau de compétences. Même si elle doit gagner en efficacité, l'assurance maladie protège.

Les associations aussi comptent parmi les ressources de notre pays. Avec leurs 16 millions de bénévoles, près de 2 millions d'emplois, majoritairement financés par les activités produites et non, comme on le dit trop souvent, par les subventions, un maillage territorial exceptionnel...

La charte des engagements réciproques que nous avons l'honneur de signer aujourd'hui, leur accorde une reconnaissance attendue. Elle est le symbole d'une alliance à renouveler entre la puissance publique et cette société civile qui s'organise. L'implication des collectivités territoriales aux côtés de l'Etat est

décisive. C'est évidemment sur le terrain, que tout se joue. Permettez-moi de vous exprimer, mesdames et messieurs les élus et les représentants des collectivités territoriales, notre détermination à faire vivre, avec vous, cette charte, au plus près des territoires et des gens.

Car, cette fois-ci, nous devons passer à l'acte. Nous avons entendu le président de la république proposer un pacte de responsabilité. Les associations ne demandent qu'à prendre leur part, y compris sur le terrain du redressement économique. Les engagements réciproques, c'est ainsi que nous les concevons. Il y a encore des gisements inexploités d'emplois dans les associations. Avec 45000 emplois d'avenir créés en 2013, les associations ont heureusement su contribuer à l'effort en faveur des jeunes les moins qualifiés, mais les emplois d'avenir ne peuvent suffire à relancer la machine, grippée depuis 2010.

Inventons ensemble, avec l'Etat et les collectivités, un programme d'aide à l'emploi spécialement pensé pour les associations, mêlant emploi peu qualifié, qualifié et apprentissage. Il ne fait pas de doute que les associations répondront présent. Encore faut-il rompre définitivement avec les stratégies absurdes telles que le recours généralisé aux marchés publics au nom de la sécurité juridique ou de la transparence. La commande publique se justifie pour des tâches standardisées, à l'initiative des collectivités, mais elle réduit les associations à des prestataires interchangeables, dans lesquels l'engagement des bénévoles s'éteint et l'innovation sociale n'a plus cours.

Encore faut-il que la baisse du coût du travail souhaitée par votre gouvernement, monsieur le premier ministre, produise son plein effet dans les associations. Ce n'est pas le cas, aujourd'hui, avec le Crédit d'impôts compétitivité emploi.

Monsieur le premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, au risque de me répéter, nous mesurons combien cette cérémonie est forte du point de vue du symbole et nous savons combien les symboles sont importants. Mais vous comprendrez que nous soyons impatients. C'est dès demain qu'il nous faut donner vie à cette charte. Nous vous proposons de le faire en consacrant un volet du pacte de responsabilité aux associations. Quant à nous, nous saurons prendre des engagements fermes.

Merci de votre attention.